

PUBLICATION LE 20 juin 2022

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUE

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNE DE LA VALETTE DU VAR

M. Le Maire

Place Général de Gaulle

83160 La Valette du Var

Tél : 04 94 61 90 25 - Fax : 04 94 61 90 66

SIRET 21830144800013



 **Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Prestations de Services de Sécurité et de Sureté
Référence	AOO2022-01
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRL05
Lieu principal de prestation	Place Général de Gaulle 83160 La Valette-du-Var
Durée	48 mois
Description	Le présent marché concerne l'affectation de personnel spécialisé à des missions de sécurité et/ou de sureté dans les Etablissements Recevant du Public dit « ERP » qu'exploite la Ville, de manière permanente ou ponctuelle, ainsi que sur la voie publique, dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles, événementielles et protocolaires.
Code CPV principal	79710000 - Services de sécurité
Code CPV complémentaire	79713000 - Services de gardiennage
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 205 000,00 €
Options	Non
Reconductions	Oui Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification. Il pourra ensuite être reconduit trois (3) fois au maximum, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. Cette reconduction sera tacite et le titulaire ne pourra s'y opposer.
Conditions relatives au contrat	
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

- Une copie de son agrément délivré par le C.N.A.P.S.

Le cas échéant, le candidat fourni également le récépissé de dépôt de sa demande de renouvellement d'agrément conformément à l'article R. 612-3-2 du Code de la Sécurité Intérieure ;

- l'arrêté préfectoral autorisant la société à exercer une activité de gardiennage et de surveillance en cours de validité ;

Le prestataire devra justifier que ses collaborateurs possèdent un certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et de sécurité.

Attention ! Si la société comporte plusieurs gérants, l'autorisation délivrée par le CNAPS doit concerner tant l'entreprise que chacun des gérants.

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
40 : Prix

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

- Documents**
- Règlement de consultation
 - Dossier de Consultation des Entreprises

Offres Remise des offres le **22/07/22 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 22/07/22 à 13h30
Lieu : la valette

- Dépôt**
- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Mairie de La Valette-du-Var
Pôle Ressources - Commande Publique

Place Général de Gaulle

83160 La Valette-du-Var

Tél : 04 94 61 90 25

marches.publics@lavellette83.fr

Recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon
5 rue Racine

BP 40510 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89

greffe.ta-toulon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

En cas de litige, le droit français est seul applicable et le tribunal administratif de Toulon est seul compétent.

Tous les documents (correspondances, factures...) doivent être rédigés en langue française.

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Toulon

5 rue Racine - BP 40510 - 83041 TOULON CEDEX 9

Tél : 04 94 42 79 30 -Télécopie : 04 94 42 79 89 -Courriel : greffe.ta-

toulon@juradm.fr

Adresse internet(U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr> ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyen » accessible sur le site internet « www.telerecours.fr ».

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Toulon

5 rue Racine - BP 40510 - 83041 TOULON CEDEX 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Télécopie : 04 94 42 79 89 - Courriel : greffe.ta-

toulon@juradm.fr

Adresse internet(U.R.L) : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Envoi le 20/06/22 à la publication